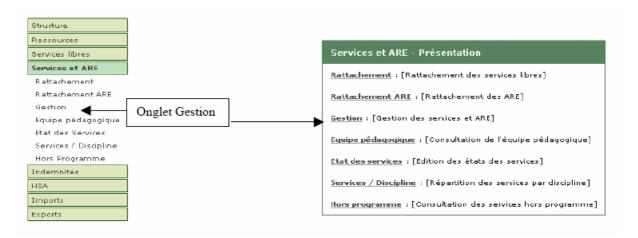
LES SERVICES

Un service est constitué

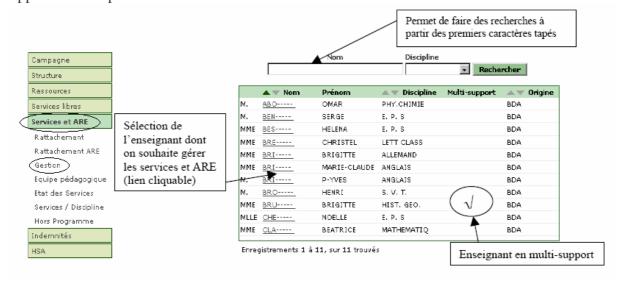
- d'un élément de structure (division, groupe)
- d'une modalité de cours (Cours Général, TD...)
- d'une matière
- d'un nombre d'heures
- d'un enseignant.



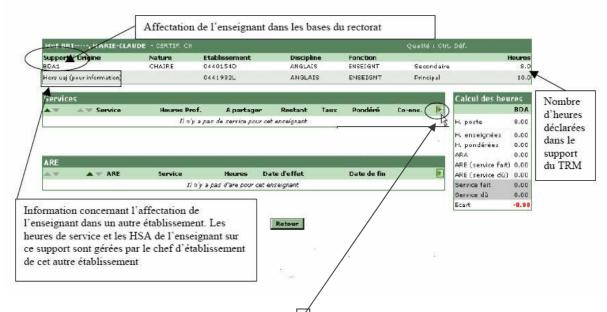
1. Saisie des services

Le service d'un enseignant est toujours lié à un support, lui-même défini pour une période donnée, dans une discipline et pour une quotité horaire données, calibrée selon l'Obligation Réglementaire de Service (O.R.S) de la catégorie à laquelle appartient l'enseignant).

Les enseignants dont vous pouvez saisir les services sont ceux affectés par le vice-rectorat à la date du jour. Ainsi, il est possible que le remplaçant d'un enseignant en congé de formation apparaisse à la place de ce dernier dans la liste ci-dessous.



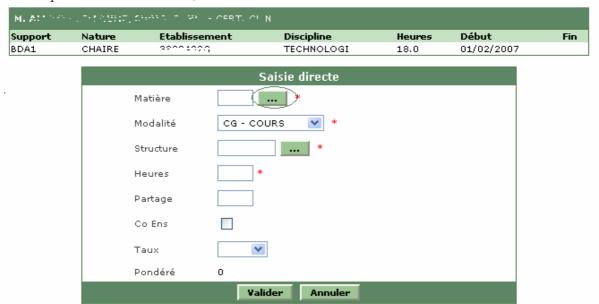
• Cliquer sur le nom de l'enseignant souhaité :



• Pour créer un service, cliquer sur le signe |+|, un écran de confirmation s'affiche alors :

Cho	isissez une méthode
0	Sélection de Services Libres
0	Saisie directe
	Retour

• Cliquer sur Saisie directe, un nouvel écran s'affiche :



Si vous connaissez le libellé de la matière vous pouvez le saisir directement ou cliquer sur la zone

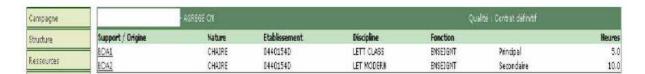
Une nouvelle fenêtre s'affiche alors.

Cliquer directement sur Rechercher pour obtenir la liste de toutes les matières de l'établissement ou choisir une « famille » dans la liste déroulante :



Compléter ensuite les autres informations.
 Remarque: pour la saisie de la structure, procéder comme la matière

Un enseignant peut exercer dans des disciplines différentes au sein d'un même établissement ; chaque discipline enseignée est rattachée à un support spécifique. La saisie doit se faire support par support.



2. Suppression de service

Pour supprimer tout ou partie d'un service, il suffit de cliquer sur le signe – dans l'affichage des services.



Vous sera alors proposé le choix suivant :



Un détachement du service vous permet de le re-attribuer ultérieurement au maître auquel vous l'avez supprimé ou à tout autre enseignant.

3. Dédoublement et partage de services

Le dédoublement d'un enseignement ne peut être réalisé en répétant celui-ci car le logiciel détecte alors un doublon :

▲Le service AGL1/CG/1 S2 est déjà attribué. Il est interdit de le recréer.

Il vous faut alors

- ou bien modifier la valeur Modalité, par ex. CG (cours général, valeur par défaut), TP, TD...
- ou bien utiliser des groupes que vous aurez définis dans la structure.

Pour signaler le partage d'un enseignement, il faut saisir dans la case 'Heures' le total des horaires partagés et, respectivement dans chaque case 'Partage' les heures faites par chacun des enseignants.

<u>Exemple</u>: pour chacun des professeurs ci-dessous, on saisira 2 dans la zone heures et 1 dans la zone partage



4. Bascule de service, changement de supports

Le changement de support permet de "déplacer" des services existants et rattachés d'un support à un autre.

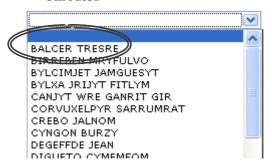
Il permet en particulier de :

- *déplacer* un service d'une ressource à une autre, ou des services d'un support à un autre pour la même ressource,
- réaffecter des services créés en anticipation (et rattachés d'abord à une ressource locale) à une ressource EPP maintenant accessible sur STSWEB.



Exemple 1 : Les services d'un enseignant en "multi-support" sont pour l'instant mis sur un seul support. STSWEB permet de réaffecter ces services sur chacun des supports de l'enseignant. La capture d'écran ci-dessous montre le déplacement d'un service rattaché à un enseignant (support BDA1) vers le même enseignant (support BDA2).

• Choisir, dans la liste déroulante, l'enseignant dont les services doivent être basculés



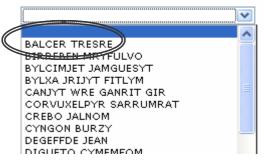
• Choisir un support ou une origine de financement

Support / Origine	Etablissement	Discipline	Heures
® BDA1	0951787B	VENTE	18.0
BDA2	0951788C	TURC	4.0
0,		TURC	6.0
0 .		TURC	2.0

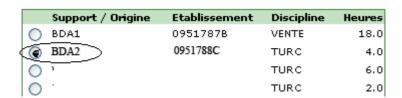
• Choisir le service que vous souhaitez basculer :

Service			Heures	Heures Prof.
1BPCA	ALL1	CG	3.0	3.0
1BPCL	ALL1	CG	2.0	2.0
1BPCTG1	MATHS	CG	3.0	3.0
1STI	AGL1C	CG	4.0	1.0
2CAR1	ALL1	CG	2.0	2.0
2CAR1	FR-HG	CG	1.0	1.0
2CAR2	FR-HG	CG	2.0	2.0
2MDC2	FR-HG	CG	2.0	1.0

• Choisir, dans la liste déroulante, l'enseignant sur lequel les services doivent être basculés i(*le même enseignant dans ce cas*)



• Choisir un support ou une origine de financement



• Confirmer le changement de support



Exemple 2: Le support BDA2 de l'enseignant A doit être re-affecté sur le support BDA1 de l'enseignant B. Les captures d'écran ci-dessous montrent le déplacement de services en sélectionnant alternativement l'enseignant A, puis un de ses supports, enfin l'enseignant B. Cette façon de procéder peut être utilisée pour tout ou partie du service.

Si vous avez détaché un service après suppression, il vous est possible de le réaffecter également de cette façon.



NOTA

Il est possible qu'en relation avec vous, un changement de support soit effectué par un gestionnaire du vice-rectorat, ne serait-ce qu'afin de faire correspondre les supports définis lors de la dernière campagne de TRM avec la réalité pédagogique de votre établissement, suite à des modifications récentes, et vous permettre de valider ainsi vos HSA, objectif ultime de la saisie.

Ce changement a pu aboutir, si le support qu'occupait l'enseignant n'existe plus, au détachement des services, à la suppression des indemnités et des ARE ou, s'il s'agit d'un support différent, à la bascule du service vers ce nouveau support.

1°) à chaque connexion à STS (« mise en cohérence »)



5. Saisie des Activités à Responsabilité Etablissement (A.R.E)

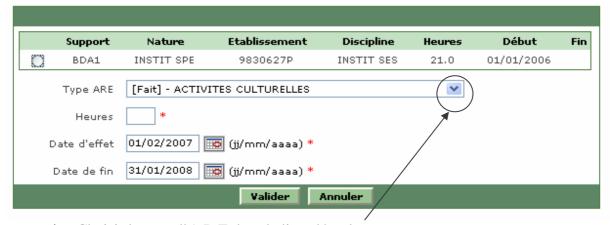
Cliquer sur le menu Services et ARE puis sur l'option Gestion



- La liste des enseignants s'affiche ; cliquer sur l'enseignant concerné
- ➤ Pour ajouter une A.R.E, cliquer sur le signe +



> Un nouvel écran s'affiche



- Choisir le type d'A.R.E dans la liste déroulante
- Saisir le nombre d'heures

Modifier éventuellement les dates. Les dates de début et de fin sont bornées par les dates de l'année scolaire mais aussi par les dates de début et de fin du support.

<u>Remarque</u>: Il est conseillé de contrôler les ARE saisis en éditant une liste par le menu <u>Services et ARE, puis Rattachement ARE, enfin en cliquant sur le bouton</u>

<u>Edition</u>

Exemple:

ACTIVITE	S A RESPONSABIL	ITE ETAB	LISSEME	NT	
Enseignant	Type d'ARE	Service	Heures	Date début	Date fin
M. ALIONALIS FEEDINGOUIS	LABO SCIEN	Fait	1,0	01/02/2007	31/01/2008
M. BONTAY & GLEMENT	chorale	Fait	2,0	01/02/2007	31/01/2008
MME Classificating of	HEURE UNSS	Fait	3,0	01/02/2007	14/12/2007
MME <u>Bully (UT)</u> , WYTE CAME (UE	HEURE UNSS	Fait	3,0	01/02/2007	14/12/2007
MLLE HERRY HURION	CAB HIST	Fait	1,0	01/02/2007	31/01/2008
M. A. LACHEAG WARD	PERS RESS	Fait	2,0	01/02/2007	31/01/2008
M. IF N. L. S. S. C. CLINER	HEURE UNSS	Fait	3,0	01/02/2007	14/12/2007
M. IVIATION AND TO	LABO TECHN	Fait	1,0	01/02/2007	14/12/2007
MME MORNING ATTICLE	HEURE UNSS	Fait	3,0	08/02/2007	31/01/2008

HEURE UNSS

COORD EPS

HEURE UNSS

LABO SCIEN

6. Visualisation des services

Vous disposez d'un certain nombre d'éditions :

- 1. état de service : à faire signer, à la rentrée par l'enseignant : 'Service et ARE', 'Etat des Services'
 - Cliquer sur le menu Services et ARE puis sur l'option Etat des services



3,0

2,0

3,0

1,0

Fait

Fait

Fait

01/02/2007

01/02/2007

01/02/2007

01/02/2007

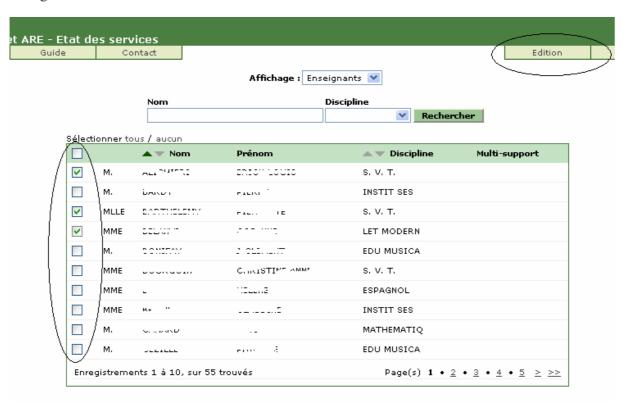
14/12/2007

14/12/2007

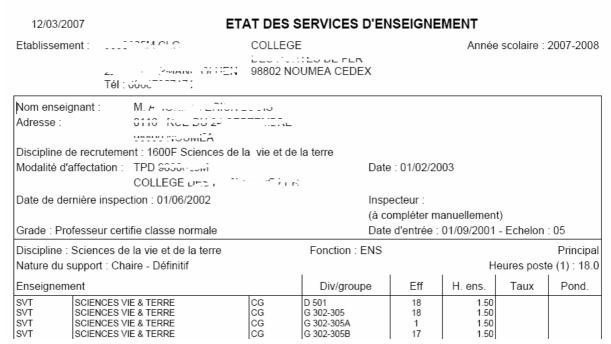
14/12/2007

31/01/2008

> Sélectionner un ou plusieurs enseignants par les coches prévues à cet effet et cliquer dans l'onglet 'Edition'



L'état des services d'enseignement s'affiche (au format PDF) pour chacun des enseignants sélectionnés auparavant :



2. répartition service : à faire signer, à la rentrée par l'enseignant : 'Service et ARE', 'Etat des Services'

REPARTITION DES SERVICES PAR DISCIPLINE

Discipline					
Supports		Apport H. poste	HSA	H. Ens.	ACP
Etablissement : 000002c./l				CLG	
Fonction : ENS				COLLEGE	
C1315					
MATH.SC.PH					
ROSELLO ,		18.00	0.50	18.50	
Besoins TRMD :18.50	Totaux :	18.00	0.50	18.50	
L0201					
LETT CLASS					
FRANCESCIETTI EME		18.00	1.00	19.00	
Besoins TRMD :19.00	Totaux :	18.00	1.00	19.00	

7. Importation des services à partir d'un logiciel d'emploi du temps qualifié

Cette importation se fait par le menu Import option Emploi du temps



<u>Etapes</u>: il sera nécessaire au préalable d'exporter les structures vers le logiciel d'emploi du temps par les menus 'Exports', 'Emploi du temps' (le fichier constitué s'intitulera sts_emp_identifiant-étab_annee.xml et comportera les divisions, les enseignants et les nomenclatures nécessaires).

Au moment de l'importation, l'utilisateur aura le choix

- de n'importer que les données spécifiques aux emplois du temps (cours et alternances),
- ou d'importer toutes les données : services, cours et alternances avec choix d'importer ou non les indemnités de professeur principal et les ARE.

aux emplois du temps (co	les services, ARE, indemnités saisies dans STS WEB et n'importer que les données spécifique urs et alternances) ?
En cas de réponse négativ des emplois du temps.	e. les services seront remplacés par les données en provenance du logiciel privé de gestion
En cas de réponse positive	, seuls les cours et les alternances seront mis à jour.
	⊙ Qui O Non
	Valider Annuler

Les utilisateurs qui souhaitent récupérer **TOUTES** les données en provenance de l'emploi du temps doivent répondre "**Non**" à la question qui leur est posée. Les données récupérées annulent et remplacent celles déjà présentes dans STSWEB.

Si l'utilisateur répond "**Oui**" (qui est le choix par défaut), cela implique qu'il choisit de n'importer que les cours et les alternances.

Les services pour lesquels la matière n'est pas issue des nomenclatures nationales sont rejetés.

De la même façon sont ignorés les groupes rattachés à une division non reconnue dans STS.

A noter: si dans STS WEB, les services auxquels sont rattachés les cours n'existent pas, les cours correspondants ne sont pas récupérés et le message suivant, par exemple, avertit l'utilisateur :

Liste des opérations n'ayant pas pû être effectuées par l'import

Les cours du partage de code structure '201', de code matière '020700' et de modalité de cours 'CG' n'ont pas pu être créés en raison de l'absence de ce partage en base.

Les cours du partage de code structure '201', de code matière '030201' et de modalité de cours 'CG' n'ont pas pu être créés en raison de l'absence de ce partage en base.

Les cours du partage de code structure '201', de code matière '040600' et de modalité de cours '06' n'ont pas pu être créés en raison de l'absence de ce partage en base.

Les cours du partage de code structure '201', de code matière '061300' et de modalité de cours '06' n'ont pas pu être créés en raison de l'absence de ce partage en base.

Les cours du partage de code structure '201', de code matière '062300' et de modalité de cours '06' n'ont pas pu être créés en raison de l'absence de ce partage en base.

Les cours du partage de code structure '201', de code matière '062900' et de modalité de cours '06' n'ont pas pu être créés en raison de l'absence de ce partage en base.

Les cours du partage de code structure '201', de code matière '068300' et de modalité de cours '08' n'ont pas pu être créés en raison de l'absence de ce partage en base.

Les cours du partage de code structure '201', de code matière '100100' et de modalité de cours 'CG' n'ont pas pu être créés en raison de l'absence de ce partage en base.

L'import peut être relancé plusieurs fois, tant que la campagne de rentrée n'a pas été clôturée.